



En accord avec la Fédération Départementale des Chasseurs, l'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier des Côtes d'Armor assure l'encadrement, en matière de sécurité, des chasses du grand gibier dans la forêt départementale de Bois Meur - Avaugour.

Une vingtaine de journées est planifiée par la FDC22, le lundi sur le massif de Bois Meur et le jeudi sur celui d'Avaugour.

Ces journées ont pour vocation, pour les participants, de mettre en application les notions de sécurité acquises lors de l'examen du permis de chasser ou des formations sur la sécurité, sous le contrôle des administrateurs de l'ADCGG22. Elles permettent en outre de réaliser le plan de chasse et de limiter les dégâts forestiers pouvant être occasionnés.

Préalablement à toute action de chasse, il convient d'en informer les usagers de la route et de la nature



« Rond de battue » au cours duquel les consignes de sécurité sont données et l'organisation de la journée est présentée



***Plan d'accès au pavillon de chasse ci-après :***

Sur un GPS, recherchez Boqueho « Bois de Hars »

